

## 2 LES ORIENTATIONS D’AMENAGEMENT PAR SECTEURS

### 2.1 Le secteur 1AUZ Les Cerisiers / Le Plessis

#### 2.1.1 La Zone d’Aménagement Concerté multi-sites « Les Cerisiers / Le Plessis »

La Commune a lancé une opération d’aménagement sous la forme d’une Zone d’Aménagement Concerté afin d’assurer la maîtrise de son développement. Elle concerne deux secteurs : les Cerisiers et le Plessis.

#### 2.1.2 Les Cerisiers

Le secteur des Cerisiers se situe à l’Est de l’agglomération. ~~Il couvre environ 3.43 hectares et permettra d’accueillir 50 logements environ~~

~~Il couvre environ 3.60 hectares et permettra d’accueillir 44 logements environ.~~

Une infime partie du secteur des Cerisiers est située dans le périmètre de protection par rapport à l’église. Dans ce périmètre, les permis seront soumis à l’accord de l’architecte des bâtiments de France.

L’urbanisation nouvelle s’intègre au sein de dents creuses existantes et en continuité de l’urbanisation existante.

Les Orientations d’aménagement sur le secteur figurent ci-dessous.

#### 2.1.3 Le Plessis

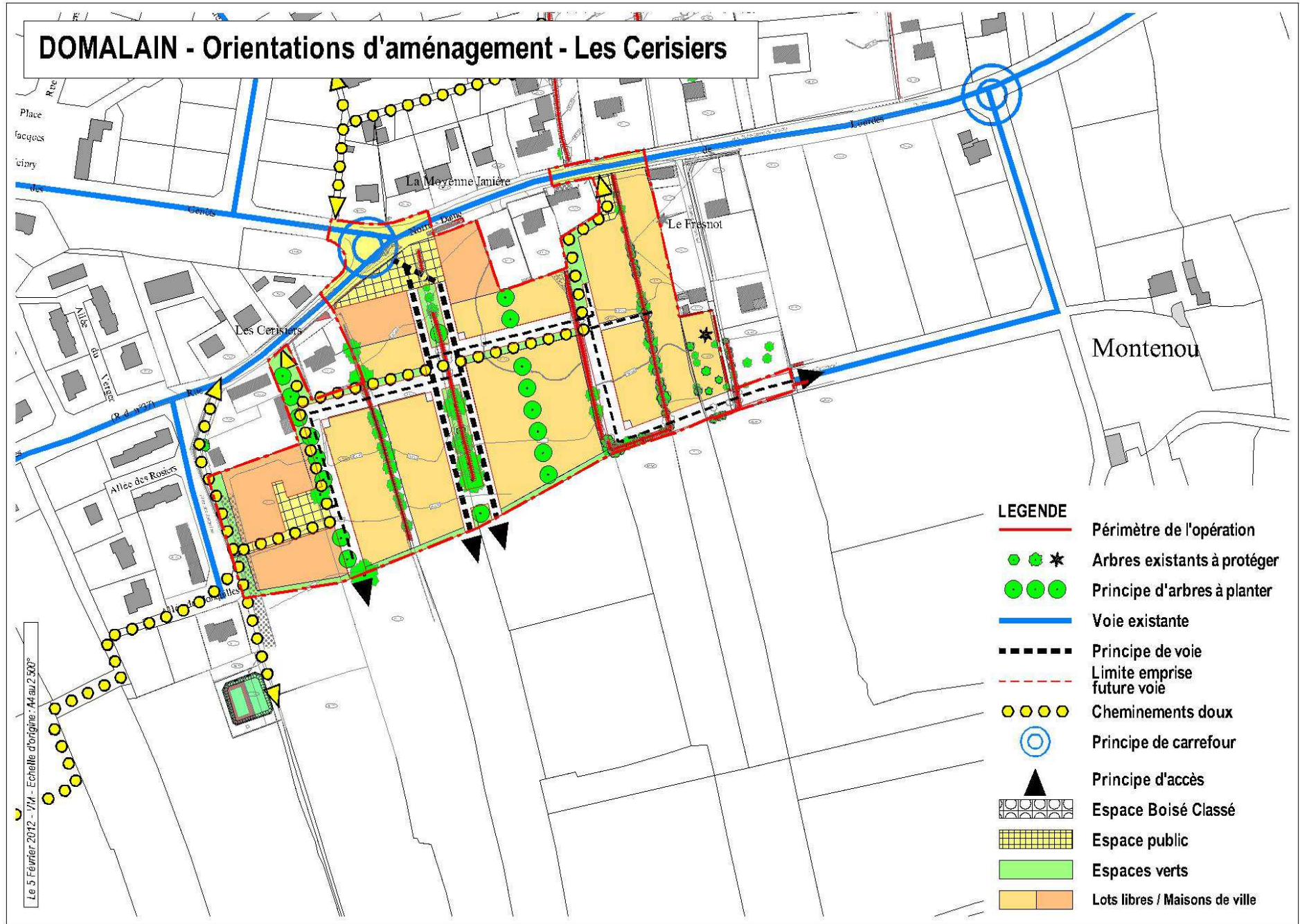
Le secteur du Plessis se situe au Nord-Est de l’agglomération, le long de la RD 48. Il couvre environ 1.96 hectare et permettra d’accueillir 20 logements environ.

La partie Sud du secteur du Plessis est située dans le périmètre de protection par rapport à l’église. Dans ce périmètre, les permis seront soumis à l’accord de l’architecte des bâtiments de France.

L’urbanisation nouvelle s’intègre au sein de dents creuses existantes et en continuité de l’urbanisation existante.

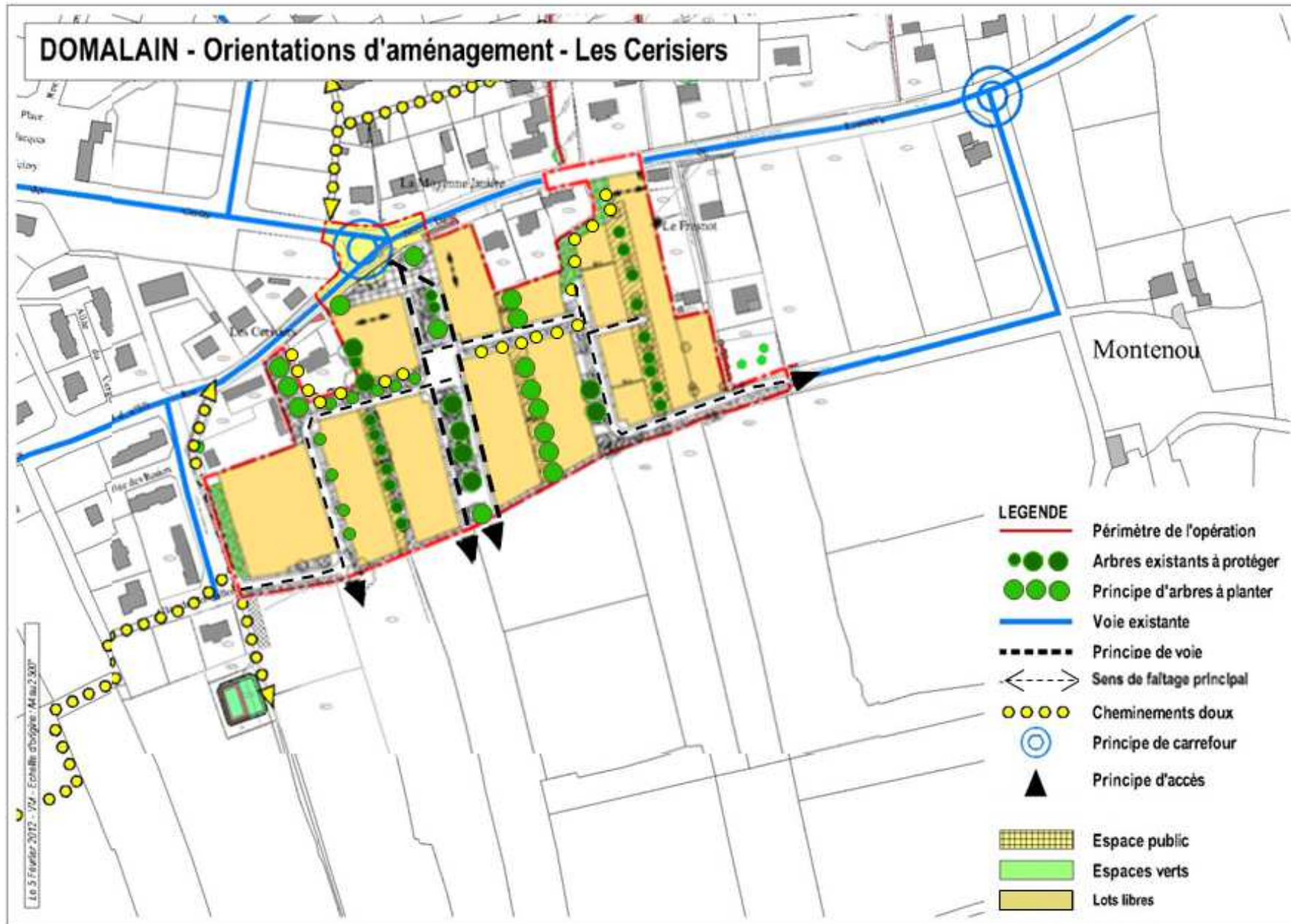
Les Orientations d’aménagement sur le secteur figurent ci-dessous.

**DOMALAIN - Orientations d'aménagement - Les Cerisiers**

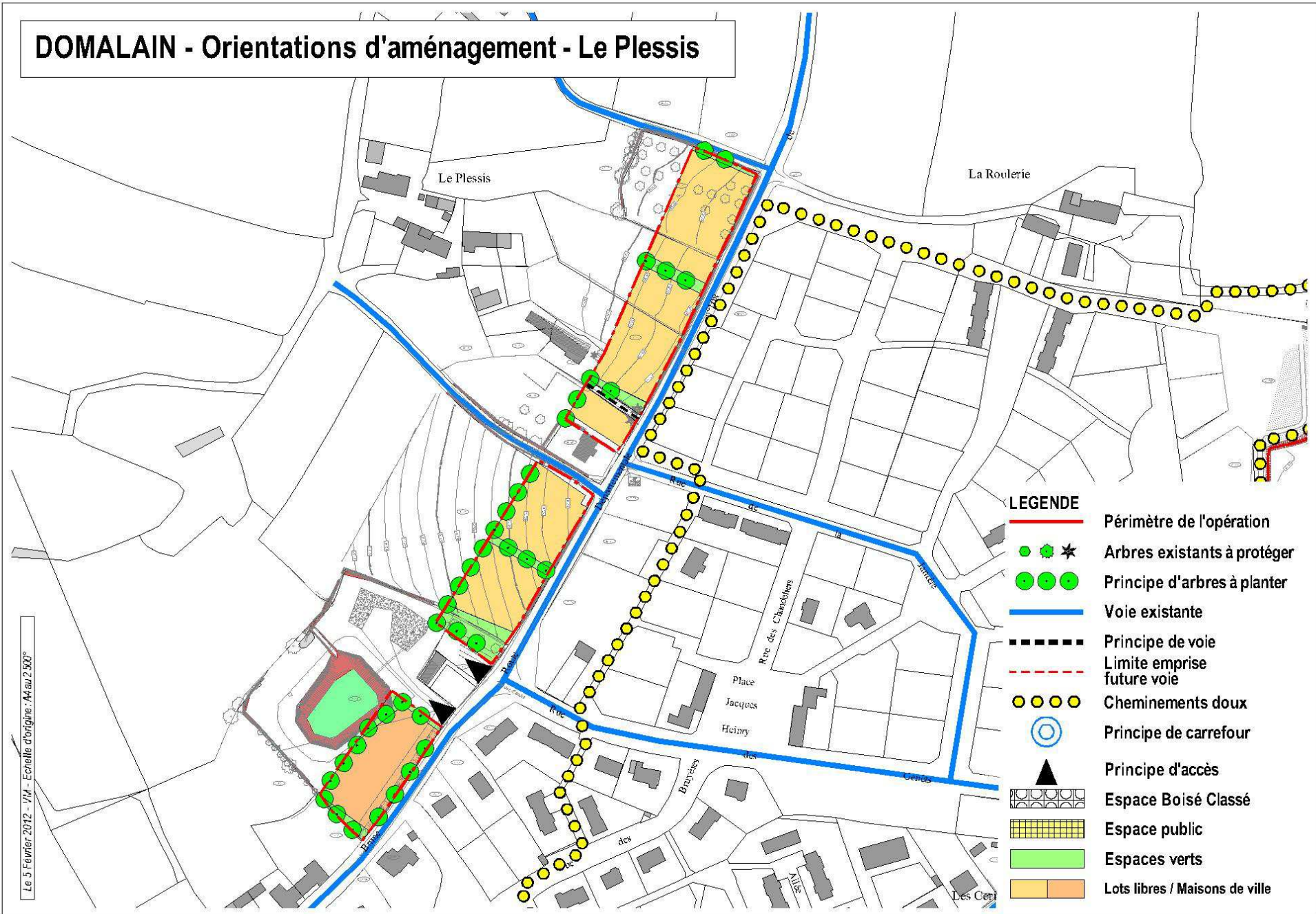


- LEGENDE**
- Périmètre de l'opération
  - ● ★ Arbres existants à protéger
  - ● ● Principe d'arbres à planter
  - Voie existante
  - Principe de voie
  - Limite emprise future voie
  - ● ● Cheminements doux
  - ⊙ Principe de carrefour
  - ▲ Principe d'accès
  - ⊙ ⊙ ⊙ ⊙ Espace Boisé Classé
  - ▦ ▦ ▦ ▦ Espace public
  - Espaces verts
  - Lots libres / Maisons de ville

Le 5 Février 2012 - VM - Echelle d'origine: A4 au 2/500°



**DOMALAIN - Orientations d'aménagement - Le Plessis**



- LEGENDE**
- Périmètre de l'opération
  - ★ Arbres existants à protéger
  - ● ● Principe d'arbres à planter
  - Voie existante
  - Principe de voie
  - Limite emprise future voie
  - ● ● Cheminement doux
  - Principe de carrefour
  - ▲ Principe d'accès
  - Espace Boisé Classé
  - Espace public
  - Espaces verts
  - Lots libres / Maisons de ville

Le 5 Février 2012 - VM - Echelle d'origine: A4 au 2 500'